Coordination Syndicale Départementale des Services publics 35

la cgt Ille-et-Vilaine

Rennes, le 26 novembre 2026

Madame la Préfète d'Ille et Vilaine

Objet : Préavis de grève pour les journées du 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 décembre 2026 de 0h à 24h couvrant l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale et les salarié·es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, de la thanatologie, du secteur privé du logement social).

Madame la Préfète,

Suite à plus d'un mois d'une mobilisation citoyenne historique, unissant lycéens, étudiants, salariés et retraités dans la rue. Ce mouvement de contestation massif exprime un rejet clair de la politique actuelle. Face à cette crise sociale d'envergure, l'inaction n'est plus une option : des mesures urgentes doivent être prises sans délai.

La casse méthodique de notre pouvoir d'achat, le gel de nos rémunérations, l'hémorragie des suppressions d'emplois et l'austérité budgétaire aveugle frappent de plein fouet les agents territoriaux. Ce sont nos services publics, remparts indispensables de la population, qui sont asphyxiés délibérément.

Alors que l'inflation étrangle les ménages, le gouvernement condamne les agents publics à la précarité, confisquant leur droit à vivre dignement de leur travail. En imposant des restrictions budgétaires drastiques aux collectivités locales, il sabote sciemment l'emploi, détruit nos conditions de travail et sacrifie la qualité des missions d'intérêt général.

Face à cette colère légitime, la seule réponse du gouvernement est une dérive autoritaire inacceptable. La répression féroce et les violences d'État qui s'abattent sur la jeunesse, les cortèges citoyens et les militant·es syndicaux constituent une attaque directe contre nos libertés fondamentales et notre démocratie. Par son jusqu'au-boutisme et son refus d'entendre la rue, le gouvernement porte l'entière responsabilité des divisions qui fracturent le pays.

La CGT le réaffirme haut et fort : c'est par l'action collective, la grève et la convergence de toutes les colères que nous bâtirons le rapport de force nécessaire pour gagner. Nous ne nous laisserons ni intimider, ni faire taire. À ce titre, nous condamnons avec la plus grande fermeté l'agression révoltante subie par notre principale dirigeante nationale. Que les choses soient claires : cibler des syndicalistes clairement identifiés derrière leur banderole n'est pas une erreur, c'est un acte politique délibéré. Nous exigeons immédiatement des comptes de la part des services de l'État.

Face à cette situation, la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics d'Ille-et-Vilaine prend ses responsabilités. Nous déposons formellement un préavis de grève **pour les journées 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 décembre 2026 de 0h à 24h**, afin de permettre à l'ensemble des personnels de porter les revendications suivantes :

- **Un plan d'investissement massif** pour la Fonction publique, en opposition stricte au projet de baisse de 5,6 milliards d'euros du budget des collectivités territoriales ;
- **Le dégel immédiat et la revalorisation de la valeur du point d'indice à 6,50 €**, ainsi que l'égalité salariale effective et la revalorisation des filières à prédominance féminine ;
- **Un plan de recrutement statutaire et de titularisation** pour éradiquer la précarité, pallier la surcharge de travail et répondre aux besoins fondamentaux de la population ;
- **L'abrogation immédiate** de la loi de transformation de la Fonction publique ;
- **L'arrêt total de la répression** et des violences, et le respect absolu du droit de grève et de manifester ;
- **L'ouverture de négociations urgentes sur l'avenir de la jeunesse**, assortie de budgets dédiés (suppression de Parcoursup, recrutements de personnels et plan de rénovation des bâtiments éducatifs).

Nous appelons l'ensemble des professionnels des collectivités territoriales et des établissements publics du département à se mobiliser massivement. Nous réaffirmons également notre entière disponibilité pour l'ouverture immédiate de négociations.

Dans cette attente, nous vous adressons, Madame la Préfète, nos sincères salutations.

Pour la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics,

Le coordinateur,
Léo DEMOLDER

